

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUÉ DE L'ARCHEVÊCHÉ

Son Éminence tient à faire connaître sans retard à tous les fidèles de son diocèse la substance d'une lettre du Saint-Père au Cardinal Gasparri (5 mai 1917), où, après avoir rappelé tous les efforts qu'il a déjà faits pour amener la paix, il demande que l'on redouble de prières à cette intention.

"A cette fin, dit-il, que la prière de l'infortunée famille humaine monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante, spécialement pendant le mois dédié à son Cœur très saint, et qu'elle en implore la cessation du fléau.

"Que chacun se purifie plus souvent dans le bain salutaire de la confession sacramentelle et adresse avec une affectueuse insistance ses prières au Cœur très aimant de Jésus uni au sien dans la sainte communion.

"Et parce que toutes les grâces que l'auteur de tout bien daigne accorder aux pauvres descendants d'Adam sont, par un miséricordieux conseil de la divine Providence, distribuées par les mains de la Vierge très sainte, nous voulons que vers la Mère de Dieu, en cette heure effroyable, se tourne plus que jamais la vive et confiante demande de ses fils très affligés.

"Nous vous donnons, en conséquence, Monsieur le cardinal, le mandat de faire connaître à tous les évêques du monde notre ardent désir qu'on y recoure par le moyen de Marie.

"Dans ce but, Nous ordonnons que, à partir du 1er juin prochain, reste définitivement introduite dans les litanies de la Sainte Vierge l'invocation *Regina Pacis, ora pro nobis*, que Nous permîmes aux évêques d'y ajouter temporairement par le décret de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, en date du 16 novembre 1915.

"Que la pieuse et dévote invocation monte, en attendant, de tous les coins de la terre, des temples majestueux et des plus petites cabanes, des palais et des riches demeures des grands comme des plus humbles chaumières, où s'abrite une âme fidèle, des champs et des mers ensanglantés. Qu'elle monte vers Marie, qui est Mère de miséricorde et toute-puissante par grâce ; et qu'elle lui porte le cri angoissant des mères et des épouses, les gémissements des enfants innocents, le soupir de tous les cœurs bien nés ; qu'elle l'amène, dans sa tendre et très maternelle sollicitude, à obtenir au monde bouleversé la paix demandée, et qu'elle rappelle ensuite aux siècles futurs l'efficacité de sa médiation"¹.

(1) Cette traduction est empruntée à la *Croix* de Paris, qui est arrivée la première avec cette lettre du Saint-Père.